

Formation sur la bonne
gouvernance

Renforcer les capacités de la société civile et de la presse

Favoriser la transparence en renforçant les capacités de la société civile, et des moyens d'information en tant qu'acteurs mais aussi observateurs du développement, tel est l'objet de la session de formation des journalistes ouverte hier à Nouakchott sous l'égide du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Lire page 5

Session de formation de journalistes Renforcer les capacités de la société civile et de la presse

La bonne gouvernance et la déontologie journalistique ont constitué les thèmes centraux d'une session de formation ouverte lundi après-

Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion en collaboration avec le Programme National de Bonne Gouvernance, vise à créer un cadre institution-



midi dans les locaux de l'ENA. Cette session, organisée par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la

nel adéquat pour la lutte contre la pauvreté et l'exploitation rationnelle des ressources humaines et financières disponibles.

La session profitera à une vingtaine de journalistes et dure 4 jours.

Ouvrant les travaux, M. Hamadi Ould Meimou, Commissaire aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, a souligné que notre pays, grâce à la clairvoyance du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, a élaboré un programme national de bonne gouvernance visant l'exploitation rationnelle des ressources humaines et financières.

Le Commissaire a salué le rôle de sensibilisation et de mobilisation de la presse en tant qu'outil de développement. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi le Gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, a fait de la bonne gouvernance un de ses principaux objectifs, notamment à travers le développement de la presse.

Pour sa part, la Représentante du PNUD dans notre pays, Mme Cécile Molinier a souligné l'importance que revêt cet atelier qui entre dans le cadre du PNBG financé par son organisme et visant à renforcer les capacités de la société civile et des moyens d'information, condition essentielle de développement de la démocratie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement.